

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Band: - (1912)
Heft: 5

Artikel: Le système des écoles primaires de Mannheim
Autor: Ghidionescu, V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-243126>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

Sommaire du N° 5.

Le système de Mannheim par M. V. Ghidionescu, docteur en philosophie. — Discussion. — *Livres nouveaux*: Recueil pour l'Étude des Gallicismes par S. Suès. — Manuel d'Instruction civique par G. Sauser-Hall. — La traite des blanches par J. Ninck. — *Echos*: Le nouveau programme primaire. — *Assemblée générale du 14 novembre 1912*. — Liste des membres de la S. P. G. — **Convocation pour le jeudi 13 février 1913, à 3 h. 1/2, salle de la Taconnerie.**

Le système des écoles primaires de Mannheim

par M. V. GHIDIONESCU, docteur en philosophie.

En septembre 1910, la ville de Mannheim a été une des étapes des voyages pédagogiques que j'avais entrepris à travers l'Allemagne. Il ne me semble pas superflu, de faire précéder mon exposé sur l'organisation de ce système d'écoles, d'un historique très bref sur l'origine et le développement des classes pour l'enfance anormale en Allemagne¹ car le système de Mannheim, n'est que l'épanouissement et le complément de ce mouvement en faveur de l'éducation de l'enfance faible d'esprit. C'est à Halle sur la Saale (Province de Saxe), qu'en 1859 fut créée la première classe pour les anormaux. Plus tard, Leipzig et Dresde, Gera, Elberfeld et Braunschweig l'imitèrent. Berlin, ne se déclare que vers 1898 en faveur des classes spéciales pour les élèves qui, à cause de leurs défauts physiques et intellectuels, ne peuvent pas suivre avec succès le programme ordinaire de l'enseignement primaire. Une statistique publiée en 1907² démontre qu'en Prusse, en 1901, il y avait 10,672 enfants qui devaient fréquenter l'école et ne le faisaient pas, à cause de leur état corporel et mental ; 16,109 enfants ne pouvaient pas être acceptés à l'école,

¹ Cf. B. MÆNNEL, *Vom Hilfschulwesen*, Leipzig, Teubner, 1905.

² *Zeitschrift für Experimentelle Pädagogik*, VI. Band, Heft 1-2.

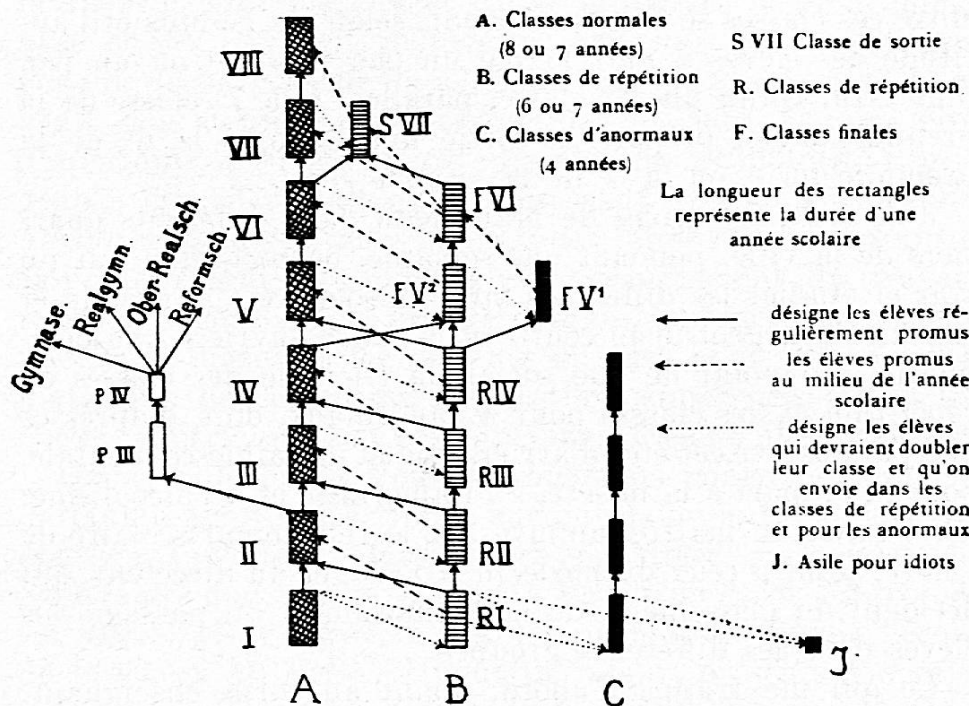
quoique ayant accompli 6 ans, tandis que 53,794 élèves étaient renvoyés à la maison avant l'âge de 14 ans. Mais si, non seulement en Prusse, mais dans toute l'Allemagne, le progrès des classes spéciales fut manifeste, (en 1905 on signalait 583 classes spéciales pour 6,623 garçons anormaux et 5,300 filles anormales), c'est en 1899 que le *D^r Sickinger* entreprit, en sa qualité de conseiller municipal scolaire de la ville de Mannheim, l'organisation de toutes les écoles primaires de la ville, selon l'aptitude intellectuelle des élèves. Dans son ouvrage capital³, il suit pas à pas, à l'appui de statistiques à partir de 1872, les résultats des rendements scolaires. Pour 1897, seul le tiers des élèves qui ont suivi dès la première année les écoles de Mannheim arrive à terminer la dernière année. Il dénonce l'erreur de l'organisation habituelle des écoles et de la méthode qui y est préconisée, comme dogmatique, unitaire, voulant couler tous les enfants dans un même moule. Il estime, par contre, que l'école populaire a le devoir d'accepter tous les enfants et de leur donner une instruction complète, adaptée aux aptitudes de chacun. Ces aptitudes sont pour lui le résultat de trois facteurs essentiels : les dispositions naturelles et innées, le zèle et l'application, et les conditions de famille (éducation, soins, etc.). *M. Sickinger* ayant pris en considération, non seulement ce qu'on a fait dans toute l'Allemagne et particulièrement à Mannheim pour les classes spéciales d'anormaux, mais ayant aussi tiré profit, théoriquement, de quelques idées trouvées chez Pestalozzi¹ et Herbart, et pratiquement, de quelques essais de classes spéciales pour des enfants faibles avec programme réduit, créées avant son système, à Bâle, Zurich et Winterthur, il proposa un enseignement complet, mais avec un nombre d'années réduit, pour toute une catégorie d'enfants qui, sans être destinés spécialement aux classes d'anormaux, ne pourraient cependant pas suivre avec succès le programme primaire. Il appelle les enfants de cette catégorie, des *arriérés normaux*, par opposition aux *arriérés anormaux*. Ce sont ceux, qui de fait, redoublent les classes et qui ne peuvent

¹ Der Unterrichtsbetrieb in grossen Volksschulkörpern sei nicht schematisch-einheitlich sondern differenziert-einheitlich. Mannheim 1904.

² Cf. *Mehr Licht und Wärme den Sorgenkindern unserer Volksschule*, Füssli, Zurich, 1905.

pas avoir une promotion normale, soit à cause de leur état mental proprement dit (retard du développement, ou légère arriération), soit à cause d'autres considérations : maladie prolongée, déménagements ou négligence de la famille, etc.

Voici le schéma que l'organisateur du système de Mannheim a esquissé lui-même dans ses ouvrages :



Comme on le voit, il y a 3 séries de classes parallèles. La première série représente les 7 ou 8 années des classes pour les enfants *normalement* développés et dont la promotion se fait sans difficulté. Au bout de la première année, pendant laquelle on a tous les enfants qui se sont présentés à l'école, ceux qui ne sont pas promus dans la classe suivante, sont groupés dans la première année de la seconde série des classes, dite de *répétition*; ceux qui sont considérés comme de vrais *anormaux* sont renvoyés à la première classe de la troisième série, et d'ici, le cas échéant, à l'Asile des Idiots. La promotion se fait, ou de classe en classe, dans la même série, ou bien à la fin ou au milieu de chaque classe entre la première et la seconde série. Entre ces deux séries, le passage est donc réciproque. Par contre, il n'y a passage de fait, entre la seconde et la troisième série, que dans la première année de la seconde série. A partir de la deuxième année de la première série, le système prévoit pour l'élite

une troisième classe parallèle d'une année et une quatrième d'une demi-année (où on commence le français), pour la *préparer* à l'entrée des écoles secondaires : gymnase, etc. Un des points essentiels du système est également celui des classes dites *inales*, qui sont, ou une 5^{ième} et une 6^{ième} appartenant à la seconde série des classes de répétition, ou une 5^{ième} classe parallèle, à un degré inférieur. Le passage entre ces classes se fait facilement, selon les besoins et l'aptitude des élèves à *finir* l'école un peu plus tôt ou un peu plus tard. Enfin une 7^e classe, parallèle à la 7^e classe de la première série, prépare la sortie finale, après la 6^e de la première série, ou la 6^e de la seconde série.

J'ai visité les écoles de Mannheim dans différents quartiers de la ville, pendant une semaine, de sorte que j'ai pu voir et étudier les différents milieux sociaux : la grande et la petite bourgeoisie au centre et la classe ouvrière à la périphérie. Au point de vue social, la clientèle des classes de répétition et des classes pour les anormaux, doit, d'après ce que j'ai observé, cet état d'arriération et de faiblesse mentale, pour la plupart à la misère, à l'immoralité et à l'alcoolisme. C'est l'avis du maître, appuyé sur le rendement scolaire de l'élève, joint à ceux du médecin scolaire et du directeur, qui décident du classement, de la promotion et du passage des élèves dans les différents groupes.

Ce qui me frappa d'abord, quant au corps enseignant, c'est son enthousiasme et sa conviction qu'on fait œuvre bonne et utile. L'exemple est donné par le docteur Sickinger lui-même. Lui ayant demandé si cette œuvre n'était pas une trop grande charge pour la commune, il me répondit, que ce qu'on perdait en argent, on le regagnait en contribuables. Voici, en effet, un des profits pédagogiques et sociaux que j'ai constaté. Après avoir assisté aux leçons des dernières classes spéciales pour les anormaux, ayant vu la vivacité et la force *relative* de l'esprit des élèves, ainsi que la quantité toujours *relative* des connaissances acquises, qui lui rendait la possibilité une fois sortis de l'école, d'être lancés dans la lutte pour la vie, je réfléchissais que quelques années auparavant, tous ceux que je venais de voir, se trouvaient dans l'état mental analogue à la clientèle des premières classes de la première et de la seconde série, que j'avais également connue. Donc, une bonne partie de l'enfance anormale peut être sauvée. Ce qui est plus intéressant, c'est le progrès qui m'a paru s'accomplir dans les

conditions si avantageuses du travail, dans la série des classes de répétition. Même ceux qui continuaient jusqu'à la fin les études de cette série, pouvaient bénéficier, dans ces conditions de séparation d'avec les anormaux, d'une instruction moins étendue que ceux de la première série, mais adéquate aux forces de chacun ; dans les classes principales, la facilité pour maîtres et élèves de suivre le programme avec succès devenait manifeste, une fois que les classes étaient déchargées de la clientèle des autres séries. Il y avait sans doute de petites oscillations dans la mentalité des enfants, ici aussi, mais elles devenaient quantité négligeable, car on sentait qu'on travaillait au moins avec une *homogénéité* d'aptitudes et de types intellectuels. Un autre fait intéressant m'a paru être l'enseignement du travail manuel, orienté dès la première année, comme moyen d'entraîner et d'exercer les sens des enfants pour préparer les matériaux des processus intellectuels supérieurs. Dans les classes supérieures, cet enseignement devient plus pratique.

On a soulevé une foule d'objections contre le système de Mannheim. Je les trouve surtout dans la discussion qui eut lieu à *Erfurth*, dans la 16^e assemblée générale de la *Société des amis de la pédagogie herbartienne de Thuringe*. La société avait envoyé à Mannheim le directeur de l'école de Pössneck M. E. Scholz, qui, de retour, présenta son rapport à l'assemblée mentionnée¹. A part quelques objections de l'auteur qui, du reste, est en général favorable au système, on trouve à la fin de son étude, les objections formulées dans l'assemblée d'Erfurth, qui sont en somme, celles qu'on trouve dans les écrits des divers adversaires. Mais à la fin de l'ouvrage, on trouve aussi la réplique de M. Sickinger lui-même, dont nous allons également tirer profit. On objecte, que le système de Mannheim n'apporte pas une solution définitive au problème du groupement des enfants et ne reste qu'une organisation extérieure ; car, outre la contradiction entre l'exposé théorique de M. Sickinger, qui propose une classification selon les *aptitudes* des élèves, et celle qui se fait en réalité, d'après les *rendements scolaires* et la *promotion*, on se demande, s'il peut y avoir un véritable *psychomètre absolu*, pour déterminer le triage des enfants des 3 groupes. A quoi M. Sickinger répond,

¹ E. SCHOLZ, *Darstellung u. Beurteilung des Mannheimer Schulsystems*, Pädagogisches Magazin, Langsalza, Bayer und Mann, 1906.

que cette organisation fut motivée par des conclusions d'ordre physiologique, psychologique et social. Il ne pouvait pas attendre d'autres réformes désirées, d'ordre intérieur scolaire, avant de créer des classes de répétition. Celles-ci s'imposaient de toute nécessité. La diversité qu'accentuent les qualités héréditaires ou acquises des enfants, ne pourra être que faiblement atténuée par d'autres mesures, mais jamais supprimée. S'il n'y a pas un psychomètre absolu pour le dosage intellectuel des enfants, il y a, en pratique, une unité de mesure pour le jugement d'un homme, qui consiste à voir ce dont il est capable à un moment donné. C'est pour ce motif qu'il emploie le rendement scolaire pour la promotion, comme un psychomètre relatif, sans crainte de tomber dans le *matérialisme intellectuel*, comme on le lui a reproché. Je peux encore ajouter que, pour la psychologie moderne, la diversité mentale se laisse réduire à quelques types caractéristiques et simples, plus facilement qu'on ne croit au premier abord. Ce que toutefois j'ai pu observer à Mannheim, c'est que, à côté du critère des rendements scolaires, on ne met pas à contribution des méthodes psycho-physiologiques pures, qui pourraient bien être un complément utile. A cette remarque, M. Sickinger m'avoua, qu'il attendait de la psychologie des résultats plus précis. Personnellement, j'estime qu'il serait utile et possible de mettre à profit le critère de la force au travail, de la fatigue des enfants. En tout cas, ce qui m'a paru douteux, c'est le séjour d'une année dans la première classe du type normal, des anormaux avérés, tandis qu'ils auraient pu être renvoyés dès le commencement, après analyse préalable, dans une classe pour les anormaux. A l'objection que la mutation des élèves d'un groupe à l'autre pendant l'année pouvait présenter des inconvénients, M. Sickinger a répondu que ce genre de promotion devenait de plus en plus rare. J'ai observé, en effet, la rareté de ces cas. Plus loin, M. Sickinger ne croit pas que les desiderata de quelques-uns : diminuer le nombre des élèves, alléger ou simplifier les programmes trop chargés, bien qu'ils soient très légitimes, puissent éviter aux écoles une forte clientèle de non-promus, et par conséquent, dispenser des classes de répétition. A cette occasion, je dois dénoncer un reste de matérialisme intellectuel que j'y ai observé, commun en somme à toutes les écoles d'Allemagne : l'importance excessive que prend la lecture et l'écriture dans

la première année scolaire, exception faite pour l'école d'application du séminaire pédagogique de l'université d'Iéna. Enfin, il repousse l'objection qu'on lui a faite, à l'instar d'une partie de la démocratie sociale, que le système de Mannheim, par les classes de répétition, crée une inégalité sociale au détriment des pauvres, la clientèle naturelle de ces classes. Il démontre par contre, et en cela il est d'accord avec d'autres pédagogues : *Meumann, Truper, etc.*, que le groupement des enfants selon leurs aptitudes intellectuelles, constitue pour les classes ouvrières une mesure d'équité et de succès dans la lutte pour la vie. Il ne me semble pas, d'après ce qu'un directeur d'école m'a raconté, que tous les faubourgs industriels de la ville de Mannheim soient convaincus de ce fait.

Enfin, j'ai encore quelques remarques à faire, à propos de la préparation pédagogique des maîtres, pour les deux séries de classes de répétition et des anormaux. Malgré la bonne volonté et le dévouement du corps enseignant, j'ai constaté parfois, le manque d'une préparation suffisante dans les branches modernes de la psychologie pédagogique et surtout de la psychologie pathologique infantile, dont on pourrait faire profiter davantage la didactique générale et spéciale. J'ai observé, sans doute, qu'on se tenait au courant de ces branches autant que possible, mais de l'aveu de plusieurs maîtres, ils sentent eux-mêmes bien des lacunes. Le pédagogue Sickinger, est aussi convaincu de la nécessité d'une réforme dans ce sens.

Il ne me reste qu'à conclure. Au point de vue théorique, parmi les partisans de ce système qui désirent néanmoins son perfectionnement, on compte les noms les plus marquants de la pédagogie, de la psychiâtrie et de la philosophie : *Wundt, Ziegler, Rein, Meumann, Zichen, Natorp, Kerschensteiner, etc.* Au point de vue de l'organisation pratique, on trouve l'introduction de ce système, d'une manière plus ou moins complète, avec des classes finales, c'est-à-dire un enseignement réduit pour les faibles, à Cobourg, Darmstadt, Erfurth, Karlsruhe, Munich, etc. Il y a deux classes préparatoires, comme base organique de la classe finale, à Bonn, Freiburg, Bruxelles, Göttingue, Hambourg, Leipzig, St-Gall, Vienne, etc.

Quant à une conclusion spéciale pour Genève, je n'ose me hasarder de vous l'apporter, ne pouvant en ma qualité d'étranger, avoir la prétention de connaître exactement

vos mœurs et vos besoins. Toutefois, en attendant votre discussion qui pourra m'apporter des renseignements sur cette question, je me permets de vous rappeler, qu'un des vôtres, M. le professeur *Louis Zbinden*, dans l'esquisse qu'il a tracée de l'organisation des écoles primaires de la ville de Mannheim, à l'occasion du XVII^e congrès de la *Société pédagogique de la Suisse romande*, tenu à Genève en juillet 1907, s'est exprimé favorablement sur la création des classes préparatoires, comme solution du problème de la promotion.

V. GHIDIONESCU.

La discussion suivante s'engage :

M. le Dr *F. Naville* a eu l'occasion d'étudier sur place le système de Mannheim. Son application suppose l'existence de groupes scolaires de 35 à 40 classes; le directeur d'école consacre une grande partie de son temps à l'examen des enfants en vue de leur classement et de leur passage d'une série à l'autre. Il faut reconnaître que, trop souvent, chez nous, la promotion dépend plus de l'âge de l'enfant que de son développement intellectuel. Le système de la classe de passage tel qu'il est compris à Genève est une erreur; il permet aux enfants de terminer leur école à l'âge prévu; mais au détriment de leur culture et de la marche normale des classes.

M^{lle} *M. Métral* partage entièrement cet avis. Elle estime que l'expérience a démontré l'inutilité des passages semestriels.

M. *A. Charvoz* insiste sur le fait que certains parents commettent une faute grave en voulant, par faux amour-propre, faire suivre à leurs enfants des classes supérieures à celles correspondant à leur âge.

M. *L. Baatard* rappelle que les passages semestriels existaient à Genève avant la loi de 1886; il serait intéressant d'établir une comparaison entre ce système, celui de Mannheim et celui qui est activement en vigueur dans nos écoles.

Plutôt que de s'en tenir à la formule banale de l'allègement des programmes, on devrait tâcher de simplifier et rendre plus actives les méthodes d'enseignement.

Répondant à une question de M. *Marti*, M. Ghidionescu dit qu'à Mannheim, comme dans toute l'Allemagne, la pro-

motion est basée exclusivement sur les résultats des examens et les notes obtenues au cours de l'année.

Après avoir remercié M. Ghidionescu et les personnes qui ont bien voulu prendre part à cette discussion, M. le Président constate que notre mode de promotion réclame des modifications importantes. Il croit savoir que nos autorités scolaires s'en préoccupent et espère qu'une solution conforme aux principes d'une saine pédagogie ne tardera pas trop à intervenir.

Le bulletinier.

LIVRES NOUVEAUX

Recueil pour l'Etude des Gallicismes par S. Suès. 1 vol. cartonné de 124 pages. R. Burkardt, édit., 1 fr. 60.

Manuel très pratique qui, en 350 exercices intéressants et très bien gradués, mettra tout étranger à même de se servir à propos d'une foule d'expressions propres à la langue française. L'auteur a puisé ses exemples aux meilleures sources classiques et modernes, ignorant à dessein les expressions triviales et par trop familières.

Manuel d'Instruction civique et guide politique suisse, par G. Sauser-Hall. Dr en droit et avocat. 1 vol. in-12, broché, 2 fr. R. Burkardt, édit., Genève.

Le manuel d'instruction civique de Numa-Droz a forcément un peu vieilli. Nos institutions helvétiques se sont sensiblement modifiées et il convenait d'ordonner à nouveau tout ce qu'il importe de savoir touchant l'organisation des communes, des cantons et de la Confédération.

C'est à cette tâche que s'est voué M. G. Sauser-Hall; son petit volume constitue un exposé très clair qui a sa place marquée, non seulement dans les écoles, mais dans la bibliothèque de chaque citoyen.

La traite des blanches et son trafic en Suisse par M. J. Ninck. J.-H. Jeheber, édit., Genève. 0 fr. 50.

Le Comité suisse pour la répression de la Traite a recueilli depuis quelques années des faits et des documents capables d'éclairer le public sur le danger que fait courir aux jeunes filles cette hideuse plaie de notre civilisation. La brochure que nous annonçons est une œuvre sincère et éloquente qu'on lira avec intérêt et qu'on ne recommandera jamais trop autour de soi.
